

COMMUNE DE BEDARRIDES ET DE SORGUES – DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

LES MAIRES DE BEDARRIDES ET DE SORGUES COMMUNIQUENT

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal Messieurs les Maires de BEDARRIDES et de SORGUES ont ordonné conjointement l'ouverture de l'enquête publique préalable au

Déclassement et l'aliénation d'un chemin rural situé entre la Route de CAMSAUD et la RD 907 d'une superficie de 310 m² pour la commune de Sorgues et de 241 m² pour la commune de Bédarrides

Ce projet est réalisé pour permettre la mise en place d'un giratoire sur la RD 907 qui servira la desserte des zones d'activités de la Malautière sur la Commune de SORGUES et de la plaine des grenaches sur la commune de Bédarrides.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Bédarrides (service urbanisme) et au Centre administratif de Sorgues (Service aménagement et urbanisme) pendant quinze jours consécutifs du :

Lundi 6 juillet 2015 au lundi 20 juillet 2015

Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, Centre administratif de Sorgues BP20310 84706 SORGUES CEDEX ou à la Mairie de Bédarrides BP 85 84370 BEDARRIDES.

Est désigné en qualité de Commissaire, Monsieur CHAMPEL Gérard, demeurant 401 avenue du Général de Gaulle à PERNES LES FONTAINES.

Il siègera pour recevoir toutes personnes intéressées par ce projet les :

- **Lundi 6 juillet 2015** : de 9h00 à 12h00, dans la salle du personnel – 1^{er} étage COMMUNE DE SORGUES et de 13 h 30 à 16 h 30, dans la salle des permanences – RDC commune de BEDARRIDES.

- **Lundi 20 juillet 2015** : de 9 h 00 à 12 h 00, dans la salle des permanences – RDC commune de BEDARRIDES de 13h30 à 16h30, dans la salle du personnel – 1^{er} étage de la COMMUNE DE SORGUES

Au terme du délai d'un mois, à compter de la clôture de l'enquête, une copie des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Bédarrides au service urbanisme, et en mairie de Sorgues au service aménagement et urbanisme où toute personne pourra soit les consulter, soit en obtenir communication, après en avoir fait préalablement la demande à Monsieur le Maire.

Le maire de Bédarrides,
Christian TORT.

Le maire de Sorgues
Thierry LAGNEAU.